



# ÉLUS AGRESSÉS, MENACÉS, DIFFAMÉS : QUELS OUTILS POUR SE DÉFENDRE ?

## Objectifs de la formation

Comprendre le système judiciaire français et les procédures  
Caractériser juridiquement les différents types d'agressions  
Envisager une réponse juridique suite à une agression

**Mardi 16 décembre 2025**

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes  
Salle du CA  
Salle de l'Extension

**Durée : 6 heures**

De 9h à 12h  
De 14h à 17h

Public : élus communaux et  
intercommunaux

**Effectif limité : 15  
participants**

## Méthode

- Apports théoriques
- Participation active
  - Exercices pratiques
  - Document pédagogique remis aux participants

**Intervenant : Florence  
LAGNEAU-BILLET**

Avocate à la cour

## Programme

### I – Comprendre l'organisation du système judiciaire et administratif français

- *Le système administratif et les élus*
- *Le système judiciaire et les élus*
- *Les relations entre le maire OPJ et les agents de police ou de gendarmerie*

### II- Quels types d'agressions peut subir un élu ?

- *Les agressions physiques*
- *Les agressions verbales et les menaces*
- *La diffamation et les délits de presse*

### III – Comment bien réagir

- *La légitime défense face à une agression physique*
- *Main courante ou dépôt de plainte ?*
- *Quelles suites judiciaires ?*
- *Savoir s'adapter face à toutes formes de violences dans les situations du quotidien*

### IV – Comment bien se protéger

- *La protection fonctionnelle*
- *L'assurance des élus*
- *Le soutien institutionnel : Préfet, Procureur, AMF/AD (constitution de Partie Civile)*